

La Gazette de SAPIGNICOURT

Bulletin Municipal N°2

Juillet 2023

<https://mairie-sapignicourt.fr/>



SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|-------|
| Edito du maire | 2 |
| Agenda | 3 |
| Conseil Municipal | 3 à 4 |
| Vie Communale | 5 à 6 |
| Bois & Forêts | 7 |
| Travaux & Investissements | 8 |
| L'agglomération | 8 |

Edito du Maire

Cher(e)s Concitoyen(ne)s,



A l'aube de ces vacances estivales et après des années d'échanges incessants, parfois redondants, j'ai le plaisir de vous informer, enfin, de la création d'une structure intercommunale et interdépartementale, validée par un arrêté inter-préfectoral en date du 7 avril. Cette structure juridique sera opérationnelle le 1^{er} juillet et regroupera 300 Communes issues d'un même bassin de vie.

Ce Syndicat Mixte portera le dispositif dénommé TSUR (Territoire de Sécurité Urbain et Rural) destiné à lutter contre l'insécurité sur ce bassin de vie qui concentre les mêmes problématiques au niveau des cambriolages chez les particuliers, des vols sur les exploitations agricoles et les vols de fret ainsi que des trafics de stupéfiants.

Plus que jamais, ces notions de coordination, de mutualisation s'imposent pour répondre à vos besoins et attentes dans ce monde tourmenté, l'actualité nationale et locale nous le rappelant quotidiennement.

C'est de ces entités, bassin de vie, agglomération et commune, que naîtront les réflexions et opérations répondant aux priorités actuelles : préservation de la ressource en eau, réduction des émissions gaz à effets de serre, renforcement de la biodiversité, lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, économies d'énergies...avec pour objectif la jouissance d'un environnement et d'un cadre de vie digne de ce nom. Tout développement reposant sur le socle de l'économie et du-touristique.

Au niveau de la commune :

- Nous terminerons au 4^{ème} trimestre l'enfouissement des réseaux basse tension, téléphonique et éclairage public, répondant ainsi à plusieurs des critères énoncés ci-dessus.
- Nous poursuivons notre réflexion « public-privé » pour la production d'énergies renouvelables synonyme pour nous de rentrées financières indispensables à la vie de la commune.
- Le jury régional, conscient de notre situation, devrait valider, je l'espère, le renouvellement de notre label 1 fleur,
- Grâce au 'Fond Vert', nous remplacerons, 2nd semestre, nos candélabres 'sodium' par des leds, réduction de 85% de la consommation.

La commune ne pouvant se substituer aux parents, je regrette l'absence de jeunes inscrits à 'Demos' évoqué dans la Gazette précédente et à mainte reprise. Personne au niveau de Saignicourt n'a souhaité saisir pour ses enfants l'opportunité de cette culture venant à nous en milieu rural !!! Une chance pour tout un chacun, quel dommage, ainsi va la vie. Il est toujours facile de regretter l'absence de dispositif culturel, mais pourquoi alors ne pas saisir la 'balle au bond' quand elle se présente ?

Au niveau de l'agglomération le transport à la demande a pris son essor et vous tend les bras : vous faire voyager à travers l'Agglomération pour 1,10 € !

Je conclurai par ce conseil ; 'Prémunissez-vous contre les arnaques, fraudes et menaces dont nous pouvons toutes et tous être victimes chaque jour. Soyez attentifs sachant que la confiance ne se demande pas ; elle se mérite. Enfin, dans cet Esprit, sollicitez, pour tous renseignements, les Personnes 'ad hoc', la loi évoluant à une Vitesse exponentielle.

C'est ensemble, dans l'Intérêt général, que nous réussissons.

Bonnes Vacances à vous Toutes et Tous

Alain SIMON

JUILLET 2023

- 13/07 Retraite aux flambeaux*
- 14/07 Événement Fête national et feu d'artifice *



Marche printanière ASL - Mai 2023

SEPTEMBRE 2023

- 23/09 Loto*

OCTOBRE 2023

- 15/10 Marche pour Octobre Rose*

NOVEMBRE 2023

- 17/11 Soirée Beaujolais nouveau*
- 19/11 Bourse aux jouets*

* Evénements proposés par l'ASL

Principales délibérations et échanges du Conseil Municipal

►► Composition du Conseil Municipal :

Maire - Alain SIMON, **1^{er} adjoint** - Thierry COLSON, **2nd adjoint** - Julien COSSON,

Conseillers municipaux : Sophie ALIPS, Stéphane COURBO, Fabienne COUVIN, Antoinette MARECHAL, Jean-Pierre MAZIUK, Helena NEVEU, Christine PICARD, Frédéric VAN SPEYBROECK.

►► Délibérations et échanges du Conseil Municipal du 11 avril 2023

> Décision d'aliéner

- Intention d'aliéner la parcelle A 731 au cœur du village pour aménagement en lien avec le développement de la biodiversité et du patrimoine bâti

> Vente de sacs de terreaux

- Afin d'inciter au fleurissement du village par les particuliers vente de sac de terreaux professionnels à prix coutant de 12,50 € les 70 litres

> Convention fourrière

- En l'absence de service dédié à la commune, renouvellement de la convention avec la fourrière à hauteur de 1,60 € par habitants pour capture, enlèvement et garde des animaux errants sur la commune

> Vote des taux d'imposition

Chaque année le conseil municipal doit fixer les taux des contributions directes locales (taxes foncières sur propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation)

Les taux sont consultables en Mairie

►► Délibérations et échanges du Conseil Municipal du 16 mai 2023

> Photovoltaïque :

- Délibération pour transférer des crédits du budget principal vers le budget rattaché « Photovoltaïque » : 8 000 € pour création d'une subvention de fonctionnement

Nota Bene : Les revenus relatifs à la vente de l'électricité à EDF seront perçus en une fois chaque fin d'année civile.

> Acquisition d'un terrain :

- Acquisition de 2 parcelles. Une de 2,5 ares appartenant à Monsieur CORNUET et une de 23,26 ares, gestion sous tutelle de l'UDAF, pour accéder aux plantations de peupliers du « Vassuet ». Le coût d'acquisition proposés aux propriétaires pour ces terrains sont respectivement de 100 € et 700 €.

> Cartes cadeaux aux agents communaux :

- Cartes cadeaux aux agents médaillés. Achats de 2 cartes cadeaux d'une valeur de 200 € pour accompagner la remise de médaille des 2 agents communaux.

> Création d'un programme d'investissement :

- 3 000 € sont affectés à la section investissement pour l'acquisition de matériel pour la commune.

Investissement 2023, suite à un matériel défectueux acquisition pour 1 800 TTC (TVA récupéré a posteriori, environ 300 €) d'un nettoyeur haute pression

» Délibérations et échanges du Conseil Municipal du 09 juin 2023

> Désignation du délégué et suppléants pour les élections sénatoriales :

Alain SIMON sera titulaire pour les élections sénatoriales de septembre, Thierry COLSON et Julien COSSON seront suppléants.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

» Délibérations et échanges du Conseil Municipal du 04 juillet 2023

> Droit de préemption :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre une délibération permettant à la commune de préempter tout terrain dont elle jugerait que la vente pourrait nuire aux projets communaux et à l'intérêt des habitants.

> Subvention exceptionnelle de 500 euros à l'Association Sapignicourt Loisirs :

Dans le cadre des festivités du 14 juillet la commune octroie une subvention de 500 euros à l'ASL pour l'acquisition de feux d'artifices. Leur tir restera soumis aux dispositions qui pourraient être prises d'ici le 14 juillet que ce soit en lien avec les risques d'incendie ou avec les débordements survenus récemment.

Par ailleurs la commune fournira les boissons et amuses bouches pour l'apéritif servi le 14 juillet à 12h30.

> Remboursement crédit pour l'installation Photovoltaïque :

Le Conseil Municipal prend une délibération pour autoriser à imputer sur le budget 2023 le remboursement des échéances 2022 du crédit de l'installation photovoltaïque.

> Participation au coût du bus scolaire :

Comme chaque année la commune reconduit sa participation au coût du transport scolaire pour soulager le budget des familles. La participation communale se monte à 48 € qui viennent en déduction du coût de la carte qui est de 95 €. Environ 25 cartes environ sont délivrées chaque année.

> Remboursement avance achat d'équipements :

Le conseil municipal prend délibération pour le remboursement de monsieur Alain SIMON pour les frais qu'il a avancés pour d'une part la carte grise du véhicule communale (13,76 €) et d'autre part pour l'achat de 2 arrosoirs pour le cimetière (12,40 €).

A noter : Le changement de carte grise du véhicule communale fait suite au changement d'énergie, le véhicule qui était au gaz a été repassé à l'essence et a passé le contrôle technique avec succès. L'installation gaz défectueuse ne permettait plus de passer le contrôle technique avec succès.



La fleur de SAPIGNICOURT, l'affaire de tous !

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et de la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Cette recherche de reconnaissance rejoint également une volonté de mettre en avant le village, d'augmenter son attractivité.

La commune donne le tempo au travers du travail de Samuel ALIPS qui chaque année redouble d'efforts pour fleurir le village et aménager les paysages en ayant à cœur de prendre en compte la nature de notre sol, le respect de notre environnement et dans une recherche de valorisation de notre patrimoine (église, lavoir, ru Charles Quint...).

Bégonias, dahlias, sauge coccinea...ce sont plus d'une dizaine d'espèces et variétés qui sont utilisées et en tout plus de 1200 fleurs qui sont plantées chaque année, la majeure partie est produite par Samuel à partir de semis ou de boutures.

Mais si ce travail est indispensable c'est bien l'ensemble des habitants qui a un rôle à jouer en soutenant la démarche et en participant, à son niveau, au fleurissement et à l'embellissement du territoire communal.

Fleurir en 2023 c'est aussi réfléchir environnement et changement climatique. Quels types de fleurs planter, comment aménager pour pratiquer un arrosage raisonné, comment favoriser la préservation et le développement des insectes et de la petite faune en offrant des refuges et garde-manger...autant de réflexions essentielles pour répondre aux critères du label « Villes et Villages Fleuris » et conserver notre fleur et pourquoi pas à terme aller en chercher une 2^{ème} !

Le 27 juin à 10h45 Samuel ALIPS a accompagné le jury dans tout le village pour présenter le travail accompli et défendre cette fleur. Les résultats sont attendus pour septembre 2023

Pour tout savoir sur le label : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-criteres-devaluation>



Lutte contre la prolifération des moustiques – Tous acteurs

La saison des moustiques bas son plein. Comme annoncé dans la Gazette N° 1 de Mars 2023 la commune a fait le choix de quitter le syndicat de démoustication face à des résultats jugés peu concluants.

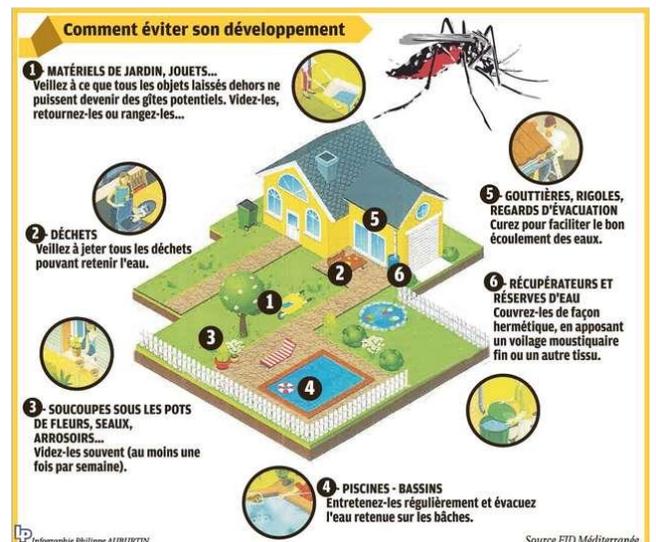
Il nous appartient désormais à tous et toutes par des gestes simples de lutter contre la prolifération de cet indésirable.



La lutte contre la reproduction et donc la prolifération de l'insecte arrive en tête de liste des actions efficaces. Pour cela il faut s'attaquer aux gîtes larvaires. **Mais c'est quoi un gîte larvaire ?**

Il s'agit de tous les points d'eau stagnantes qui nous entourent et peuvent servir de lieux d'accueil pour la ponte des moustiques.

Quelques réflexes simples peuvent améliorer le confort de tous, pensez-y !



Une femelle peut pondre jusqu'à 5 fois 200 œufs !

Retour sur les manifestations organisées par l'Association Sapignicourt Loisirs

Franc succès pour les manifestations organisées par l'ASL

Vie

Communale



Les festivités pour Pâques ont rassemblé les enfants autour notamment de la décoration d'œufs de Pâques et la dégustation de gourmandises chocolatées qui ont fait le bonheur de petits et grands.

La marche gourmande en Alsace, coorganisé avec Hauteville, à fait le plein comme chaque année avec plus de 100 participants.



La Marche de Printemps placée sous le signe de la convivialité et du soleil est toujours aussi appréciée.

Merci aux bénévoles qui s'investissent pour faire vivre l'association. N'oubliez pas que vous pouvez les rejoindre pour contribuer à l'organisation des événements ou simplement adhérer pour apporter votre soutien.

Bon à savoir

Pour adhérer à l'association en 2023

Tarif : 10 euros

Modalités : Contacter l'association :

Tél : 06 86 86 10 48

Courriel : sapiloisirs@yahoo.com



Diagnostic Biodiversité Communal

Le 06 juin la LPO a présenté le résultat de l'inventaire mené sur le territoire communal dans le cadre des Diagnostics de la Biodiversité Communale (DBC) grâce au soutien de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de l'Agence de l'Eau.

Le diagnostic complet est en ligne sur le site de la commune : sapignicourt.fr

La chargée de l'étude, Julia D'ORCHYMONT, chargée de mission à la LPO a identifié 6 unités paysagères constituant notre territoire : la laine agricole, le village, la Marne, les espaces forestiers et semi-naturels, les surfaces de prairies, les boisements alluviaux.

Chaque zone présente des atouts. Sans surprise la Marne présente une zone riche en biodiversité qu'il s'agisse de la végétation, des oiseaux ou des insectes.

Les prairies, peu répandues mériteraient d'être développées car elles constituent un habitat très riche.

Quelques espèces notables sortent un peu de l'ordinaire : des mésanges boréales, des hirondelles des rivages nidifiant dans des terriers le long de la Marne, quelques rapaces comme des faucon hobereau, des éperviers d'Europe ou des busard St Martin ce dernier ayant la particularité de nicher au sol.

Madame D'ORCHYMONT a également noté la présence d'une libellule peu répandue, la Leucorrhine à large queue

A noter que plusieurs de ces espèces sont sur la liste rouge des espèces menacées.

La chargée de missions a recensé plus de 222 espèces dont 119 oiseaux, 14 sortent de sauterelles, grillons, 23 espèces de libellules et 24 de papillons.

La flore se compte elle de plus 243 espèces sur notre territoire

N'hésitez pas à consulter le diagnostic complet sur notre site internet.

Ce diagnostic émet également des préconisations pour développer la biodiversité sur notre territoire.



Leucorrhine à large queue



Ophrys abeille



Faucon hobereau

A noter : Il est toujours possible de faire financer des projets contribuant à la biodiversité (implantation d'une haie, plantation ou restauration d'un verger, installation d'une mare...)

+ d'infos sur le site internet de la commune ou à la Mairie

Bois & Forêts

Des plantations « tests » appréciées de la faune locale !

Dans la Gazette de Mars 2023 nous vous informons de plantations tests au lieu-dit de la cachotte pour à terme envisager le remplacement des plantations de peupliers.

Ce sont plus de 1 700 arbres qui ont été plantés (pins, aulnes, noyers, acacias...)

Malheureusement peu de plants auront survécu et ce n'est pas cette fois-ci le gel ou la chaleur qui auront eu raison des plantations mais le féroce appétit des chevreuils.

En effet Samuel ALIPS et Julien COSSON n'ont pu que constater que la majeure partie des plantations a servi à rassasier les cervidés qui se sont régalés des jeunes pousses bien tendres.

Face à ce constat à ce stade aucune décision n'a encore été prise sur le remplacement ou non de ces plantations.

À suivre donc...

Territoire communal comment se repérer ?

Régulièrement dans cette gazette et dans les communications communales nous vous parlons de la « Petite Pissotte », de la « Cachotte » ou encore des « Hamelins », autant de noms pour de lieux de notre territoire hérité du passé que les plus anciens Sapignicourtois connaissent bien mais qui sont bien obscurs pour les habitants installés plus récemment dans notre village.

Pour permettre à chacun de se repérer sur le territoire et ainsi de pouvoir mieux comprendre et suivre les informations données dans ces pages nous avons choisis de localiser ces lieux sur le plan reprenant le découpage de la forêt communale de notre territoire.

Le plan ci-dessous est difficilement lisible sur un format comme celui-ci mais vous pouvez le retrouver sur le site de la commune en format plus grand pour pouvoir vous repérer plus facilement.

Parcelles 1 et 2 : Le Moulin

Parcelles 3, 4, 5, 6 : La Saussaie des Hamelins

Parcelles 9 : Le Chicheron

Parcelles G10 : La Cachotte

Parcelle 11 : Le Vassuet

Parcelles 12, 13, 14, 15 et 16 : La Cornée Pissote

Parcelles 17, 18, 19, 20 et 21 : La Petite Pissote

Parcelles 22 : La Grande



& Investissements

Production d'électricité : 1^{ère} donnée sur l'installation

Les 175 m² de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du manège des écuries produisent désormais à leur rythme de croisière depuis novembre 2022.

La simulation de la société SILICEO vise un retour sur investissement au bout de 12 ans, échéance au-delà de laquelle les panneaux rapporteront environs 3 500 euros par an à la commune.

Cela peut paraître peut mais pour Sapignicourt qui n'est pas une commune riche c'est loin d'être négligeable. D'ici la la production devrait couvrir peu ou prou la charge annuelle du cout d'installation, d'entretien et d'exploitation.

Mais où en sommes-nous après 8 mois d'exploitation ?

Depuis janvier 2023 si plusieurs journées affichent un niveau zéro de production (une douzaine de jours concernés) il y a aussi de belles journées. Le 13 juin un pic à 263 Kwh a été enregistré soit la consommation annuelle d'un réfrigérateur 275 l et d'une machine à laver 8 kg.

Depuis janvier la production totale a été de 22,9 Mwh soit un peu plus que la consommation annuelle de 2 foyers de 4 personnes vivants dans une maison d'une centaine de m².

La société Silicéo avait estimé notre production annuelle à 38 Mwh, nous sommes donc pour l'instant conforme aux prévisions.

L'agglomération vous aide à rénover ou améliorer votre habitat.

Il n'est pas simple d'y voir clair dans le dédale des aides possibles pour rénover ou améliorer son habitat.

Grâce à différents partenariats (Région Grand Est, Agence National pour l'habitat, EDF...) les propriétaires modestes qui réalisent des travaux pourront recevoir des subventions.

L'agglomération simplifie les choses en proposant que les propriétaires soient accompagnés par un interlocuteur unique pour simplifier les démarches.

Sont concernés par l'accompagnement les travaux d'économie d'énergie, la mise aux normes et la réhabilitation des logements dégradés, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et du handicap.

Un questionnaire en ligne sur le site de l'Agglomération vous permet de tester votre éligibilité.

+ d'infos en contactant les services de l'agglo ci-contre

Agglomération

St-Dizier, Der et Blaise

CONTACTEZ NOS SERVICES

Service Planification Stratégique
renovohabitat@agglo-saintdizier.fr

Cité Administrative
12 rue de la Commune de Paris
52115 Saint-Dizier cedex
Tel : 06 23 21 27 17

Une compétence



Les animations estivales pour un été haut en couleur

Besoin de respirer et de profiter des beaux jours ?

L'agglomération mets une nouvelle fois les petits plats dans les grands pour vous, tout le programme sur le site de l'Agglomération : <https://www.saint-dizier.fr/>

Transport à la demande, 1,10 € par trajet pour rejoindre n'importe qu'elle commune de l'Agglomération à partir de Sapignicourt c'est possible !

Tous les renseignements sur le internet de TICEA (<https://www.bus-ticea.com/>)

Informations pratiques :

 **Adresse de la Mairie :**
14 Grande rue
52100 Sapignicourt

Contactez la Mairie :
 **Téléphone :** 03 26 73 71 66
 **E-mail :**
mairiesapignicourt@orange.fr

 **Site internet :**
<http://www.mairie-sapignicourt.fr>

L'accueil est assuré les Mardi et Vendredi de 16h à 18h

